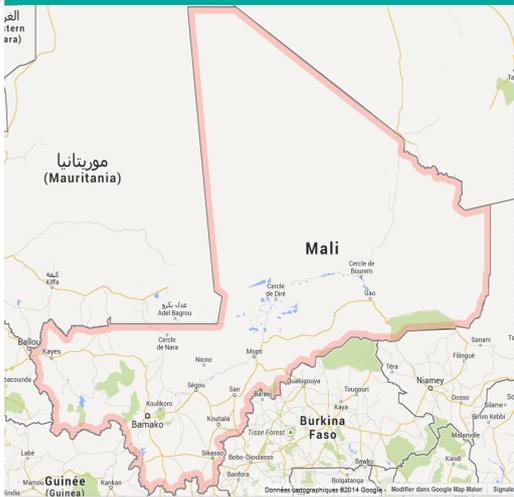


FICHE PAYS

MALI

CONTEXTE GÉNÉRAL



- **Monnaie:** Franc CFA (1€ = 656 FCFA)
- **Population:** 18,9 millions d'habitants
- **Contexte politique :**  
Dernières élections communales : 20 novembre 2016 (mandat = 5 ans)  
Le gouvernement est dirigé par une junte militaire depuis le coup d'état d'août 2020 qui a renversé le président élu Boubacar Keïta
- **Part de la population rurale:** 60%
- **IDH :** 184e sur 190 (source : PNUD)

LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Principales problématiques :

- Pays sahélien fortement soumis aux aléas climatiques,
- Des ressources en eau de surface et souterraines importantes mais qui sont mal réparties dans le temps et dans l'espace,
- Des ressources en eau qui proviennent essentiellement des pluies,
- Les cours d'eau permanents sont concentrés au sud et au centre du pays, alors que le nord se caractérise par la présence de nombreuses vallées fossiles.

Taux d'accès*	en milieu rural	en milieu urbain
Eau potable	63%	70%
Assainissement	29%	53%

\* Données 2019, Rapport annuel JMP

Coût moyen du mètre cube d'eau :

Coût chez l'opérateur national pour les centres urbains : environ 300 FCFA/m<sup>3</sup> (103 FCFA/m<sup>3</sup> pour la tranche sociale à Bamako)

Coût moyen en zone rurale : environ 500 FCFA/m<sup>3</sup> pour les systèmes AEP

LE CADRE JURIDIQUE

- Le **Code de l'Eau**, adopté le 31 janvier 2002, consacre le principe de la domanialité publique de l'eau. Il précise les modalités de gestion et de protection des ressources en eau en déterminant les droits et obligations de l'État, des collectivités territoriales et des usagers. Les rôles du maître d'ouvrage du service public de l'eau y sont clairement définis. Il pose également comme principe que l'accès au service public de l'eau, que ce soit aux bornes fontaines ou aux branchements individuels, doit toujours être payant.
- La **Politique Nationale de l'Eau**, adoptée en février 2006, énonce l'approche sectorielle basée sur les principes de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et les orientations stratégiques sur lesquelles porteront particulièrement les efforts pour le développement du secteur de l'eau.
- Voir aussi :
  - La **Stratégie nationale de développement de l'alimentation en eau potable au Mali** a été adoptée en novembre 2000. La norme d'accès est fixée à un point d'eau moderne pour 400 habitants.
  - La **Stratégie nationale d'assainissement pour les déchets liquides** a été élaborée en 2007.

Les principaux outils de programmation :

- Le **Plan national d'accès à l'eau potable 2004-2015 (PNAEP)** intègre un important programme d'investissement, tant en milieu rural qu'en milieu urbain (intégrant notamment le périmètre d'EDM), et prévoit notamment la réalisation, la réhabilitation ou l'optimisation de 11 000 points d'eau sur la période 2004-2015.
- Des outils d'aide à la planification communale dédiée à l'eau et l'assainissement ont été testés mais pas encore généralisés.

## ORGANISATION TERRITORIALE

**Le territoire est découpé en circonscriptions administratives :**

- **10 régions** gérées par les conseils régionaux
- **49 cercles** (équivalent des départements français) regroupant plusieurs communes, placés sous l'autorité d'un conseil de cercle.
- **703 communes** dont 19 communes urbaines et 684 communes rurales, gérées par un conseil communal élu au suffrage universel direct. Le Maire et les adjoints, qui forment le bureau communal, sont élus par les conseillers communaux.

## CONTACTS

**Direction Nationale de l'hydraulique :** Djoouro Bocoum,  
Directeur adjoint  
[djoouro@gmail.com](mailto:djoouro@gmail.com)

**Direction régionale de l'hydraulique de Kayes :**  
Drissa Traoré, Directeur  
[drhkayes@yahoo.fr](mailto:drhkayes@yahoo.fr)

**Direction régionale de l'hydraulique de Koulikoro :**  
Bessema Maïga, Directeur  
[drhekkoro@yahoo.fr](mailto:drhekkoro@yahoo.fr)

**Direction nationale de l'assainissement du contrôle des pollutions et des nuisances**  
Aissata Cissé, Directrice adjointe  
[cisseaissataf@yahoo.fr](mailto:cisseaissataf@yahoo.fr)

**SCAC Bamako :**  
Emma Coquard, coopération non gouvernementale  
[emma.coquard@diplomatie.gouv.fr](mailto:emma.coquard@diplomatie.gouv.fr)

**pS-Eau :**  
Guillaume Aubourg  
[aubourg@pseau.org](mailto:aubourg@pseau.org)

## POUR EN SAVOIR PLUS

**Pages Mali du pS-Eau :**  
[www.pseau.org/mali](http://www.pseau.org/mali)

## LES PRINCIPAUX ACTEURS INSTITUTIONNELS À ASSOCIER AUX PROJETS SONT :

- **Pour l'eau :** la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH), sous tutelle du Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau (coordination générale des activités du secteur eau et assainissement) et ses représentations déconcentrées, les Directions Régionales de l'Hydraulique (assistance à maîtrise d'ouvrage aux communes, coordination régionale).
- **Pour l'assainissement :** la Direction Nationale de l'assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances (DNACPN) et ses Directions Régionales (DRACPN).
- **Au niveau local :** les communes, rurales ou urbaines (maîtrise d'ouvrage des services eau et assainissement, programmation communale).

## LES PRINCIPAUX MODES DE GESTION DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT SONT :

- **En milieu rural :** les communes ont la maîtrise d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement, mais sont obligées d'en déléguer la gestion à une association d'usagers ou à un opérateur privé.
- **En milieu urbain :** dans les centres urbains, la gestion en régie direct est interdite. Le District de Bamako et 16 villes secondaires font l'objet d'une organisation différenciée du service de l'eau potable. Depuis janvier, le secteur de l'eau potable a été confié à deux nouveaux organismes : la SOMAGEP, Société malienne de gestion de l'eau potable (exploitant), et la SOMAPEP, Société malienne du patrimoine de l'eau potable.

## QUELQUES PROJETS EN COURS

**KfW:** Programme de mobilisation de la ressource en Eau (PMRE2/2010-2018) qui vise la desserte en AEP dans 40 à 50 centres ruraux et semi-urbains dans les régions de Koulikoro et de Mopti.

**KfW :** Programme d'Alimentation en Eau Potable et Mesures d'Assainissement dans les centres semi-urbains et ruraux (PAEPMA) en région de Mopti, Koulikoro, Kayes.

**KfW/GiZ :** Le Programme Eau Potable et Assainissement (PEPA) d'appui institutionnel et de soutien à 38 communes des régions de Mopti, Koulikoro, Kayes.

**Projet d'appui Dano-Suédois** au Programme sectoriel eau-assainissement (PADS-PRODESA) sous composante hydraulique urbaine.

**Programme présidentiel** d'urgences sociales d'accès à l'eau potable pour la période 2017-2020 en vue de faciliter l'accès à l'eau (Bamako, Tombouctou, Kidal, etc.).

**Acteurs non étatiques :** UNICEF, Protos, Action Mopti, World Vision, Forage Mali, Acad, SIAAP, Sedif, Action contre la Faim, SEVES, Secours islamique France, acteurs de coopération décentralisée, association de migrants, etc.

**Actions de la coopération décentralisée et non gouvernementale :**

Près de 200 projets/partenariats consultables : [www.pseau.org/actions](http://www.pseau.org/actions)

## POUR EN SAVOIR PLUS...

**Page Mali du pS-Eau :** [www.pseau.org/mali](http://www.pseau.org/mali)

